



CONSEIL JEUNES

DE LA

Bonneval
Petite Venise de Beauce



VILLE DE BONNEVAL & COMMUNAUTÉ de COMMUNES du BONNEVALAIS

Le Conseil Municipal de Bonneval a décidé, dans sa séance du 7 septembre 1995, de créer une nouvelle commission appelée CONSEIL JEUNES. Cette commission constitue un lieu d'éducation civique vivante. Elle permet aux jeunes de définir, eux-mêmes, des actions adaptées à leurs besoins, d'élaborer des projets et de les mettre en œuvre (sous réserve de l'accord du Conseil Municipal). On y associera des notions telles que les droits et les devoirs des jeunes, ainsi que l'intérêt général.

Peuvent participer au Conseil tous les jeunes habitant la Commune de Bonneval et la Communauté de Communes du Bonnevalais, et dont l'âge est d'au moins 11 ans et au plus de 18 ans le 31 décembre 2017. Le mandat prendra fin le 31 octobre de l'année 2018. Il sera renouvelé selon la même procédure à cette même date. Les jeunes sont appelés à déposer leurs candidatures. Une autorisation parentale est jointe à toute candidature. Les jeunes membres de plusieurs collèges électoraux peuvent être candidats dans chaque collège.

Le Maire, J. BILLARD.

Le Maire-Adjoint au Conseil Jeunes, D. BORDES.



Partie à détacher et à retourner à l'accueil de la Mairie

Avant le Mercredi 22 Novembre 2017

✂.....

Je soussigné (e),

NOM : **Prénom :**

Adresse : **Tél :**

Date de naissance :

Habitant la Commune de Bonneval ou Com-Com, déclare être candidat (e) au Conseil Jeunes comme représentant de (préciser l'école ou l'association le cas échéant)

Date et signature,

Je soussigné (e),

NOM : **Prénom :**

Adresse : **Tél :**

Père, mère, tuteur (ou tutrice) légal (entourer la mention utile) de :

NOM : **Prénom :**

Autorise celui-ci (celle-ci) à se présenter comme candidat (e) aux Elections du Conseil Jeunes de Bonneval. Je prends également connaissance du fait que les réunions ont lieu à la Mairie de Bonneval.

Date et signature,